Vigneux-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Vigneux-sur-Seine

DÉCISION N°23.192

Prise en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23
Du Code général des collectivités territoriales

INFORMATIQUE
Affaire suivie par JM ROCHE

Signature du contrat de maintenance annuelle du logiciel « Portail Citoyen » avec la société YPOK

Le Maire de Vigneux-sur-Seine,

Vu les articles L. 2122-22, L. 2122-23 et R 1617-1 à R 1617-18 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 22.251 du 28 juin 2022 relative à la délégation au Maire de certaines compétences du Conseil municipal en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le contrat de Service pour la maintenance du « Portail Citoyen » conclu avec la société YPOK pour un montant annuel de 7900,00 € TTC ;

Considérant que le montant de la maintenance est révisé annuellement par application de l'évolution de l'indice SYNTEC ;

Considérant que les prestations de maintenance prévues au cahier des charges doivent se poursuivre pour un bon fonctionnement du réseau informatique de la Ville ;

D É C I D E :

- Article 1 : D'ACCEPTER et DE CONCLURE le contrat de Service avec la Société YPOK située 9 rue des Halles à 75001 PARIS
- Article 2 : DE PRÉCISER que ce contrat de Service fixe la redevance de maintenance annuelle à 7 900,00 € TTC.
- Article 3 : DE PRÉCISER que ce contrat prend effet au 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.
- Article 4 : D'IMPUTER la dépense en résultant à l'exercice budgétaire correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 18/09/2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219106572-20230918-23-192-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2023
Affichage : 18/09/2023
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage

Par délégation du Conseil municipal,
Le Maire
Thomas CHAZAL

Signé numériquement le 18/09/2023

MAIRIE DE VIGNEUX-SUR-SEINE (Essonne)